

Guide à l'intention des parents et élèves du secteur DÉFI**Développement de l'Élève et Formation Intégrale****TABLE DES MATIÈRES**

MOT DE LA DIRECTION	2
L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT	3
NOS ENSEIGNANTS AU SECTEUR DÉFI	4
PROFIL DE L'APPRENANT	5
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	6
ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS	7
CRITÈRES D'ADMISSION	8
CRITÈRES D'INTÉGRATION AU DÉFI	9
NORMES DE PROMOTION	9
PROCESSUS D'INSCRIPTION	11

MOT DE LA DIRECTION

Bienvenue dans le secteur DÉFI de l'école secondaire Sophie-Barat, un programme spécialement conçu pour les élèves performants qui souhaitent relever un défi académique stimulant. Le secteur DÉFI offre une approche concentrée du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), permettant à nos élèves de vivre un enrichissement dans toutes les matières tout en maintenant un rythme soutenu.

Au cœur de ce programme, nous valorisons non seulement l'excellence académique, mais aussi des qualités essentielles telles que l'engagement, la curiosité et l'ouverture d'esprit. Ces valeurs guident nos élèves dans leur parcours et les préparent à devenir des citoyens réfléchis, créatifs et responsables.

Être membre du secteur DÉFI est un privilège qui engage autant les élèves que les enseignants et tout le personnel qui les accompagne. Ensemble, nous formons une communauté dédiée à la réussite et à l'épanouissement de chacun.

Nous vous invitons à découvrir dans ce guide le fonctionnement du secteur DÉFI et à soutenir votre enfant dans cette belle aventure scolaire.

L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT

Notre école est située dans le quartier Ahuntsic dans un environnement exceptionnel qui se caractérise par la beauté de son site naturel et se distingue par son caractère patrimonial et la richesse de son histoire. Elle est composée de près de 1800 élèves, d'une centaine d'enseignants et de toute une équipe de professionnels. On y retrouve trois secteurs de formation répartis dans trois pavillons qui desservent notre clientèle d'élèves afin de répondre à leurs besoins académiques : le secteur régulier (1^{re} à 5^e secondaire), le secteur de l'adaptation scolaire (1^{re} à 3^e secondaire) et le secteur DÉFI (1^{re} à 5^e secondaire). Peu importe le secteur et le niveau scolaire des élèves, nos jeunes se développent dans un milieu sécuritaire, respectueux et ouvert sur le monde tout en bénéficiant d'installations variées et d'un service d'aide et de soutien pour favoriser leur autonomie et leur épanouissement.

En plus de la formation générale de base, les élèves du programme DÉFI approfondissent les trois fondements suivants :

Fondements	À l'horaire de l'élève
Arts et lettres	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire
Activités scientifiques	1 ^{re} et 2 ^e secondaire
Engagement social et communautaire	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire

L'objectif du programme DÉFI est de fournir aux élèves des compétences et des connaissances spécifiques dans les domaines des sciences et des arts afin de favoriser leur réussite académique et personnelle. À travers ce programme, notre école s'engage à offrir des ressources pédagogiques adéquates et à dispenser un enseignement de qualité axé sur des notions approfondies et un plus large éventail de contenus académiques.

L'école Sophie-Barat offre différents profils aux élèves du secteur DÉFI afin de développer les intérêts particuliers des élèves. Lors des trois premières années, ils auront le choix entre un profil artistique (musique, art dramatique ou arts plastiques) et un profil sportif (plein air, sports collectifs). Lors de la dernière année d'étude, les élèves pourront choisir entre un profil scientifique (options chimie et physique, si les notes le permettent) et un profil social (Histoire du XXe siècle et géographie culturelle, si le nombre d'inscriptions le permet). À noter qu'aucune option n'est offerte en 4^e secondaire.

NOS ENSEIGNANTS DU SECTEUR DÉFI

Enseigner dans le cadre du programme DÉFI, c'est offrir aux élèves des activités significatives, créer un contenu enrichi et enseigner le programme régulier prescrit par le ministère en un nombre réduit d'heures d'enseignement. Cette approche génère ainsi du temps d'enseignement supplémentaire, ce qui permet la création d'activités d'enrichissement de la 1^{re} à la 5^e secondaire et assure une formation complète de l'élève tout en développant des compétences complémentaires aux compétences prescrites dans le programme de formation de l'école québécoise.

Enseigner dans le cadre du programme DÉFI, c'est aussi favoriser le développement de l'élève en considérant toutes les dimensions de sa personne : physique, affective, mentale, créative, sociale, morale, culturelle, environnementale et spirituelle. Ce développement prend appui sur les principes suivants :

La culture de la réussite

- La formation propose à chaque élève des actions visant l'optimalisation de son potentiel. L'élève développe une culture de la réussite sur le plan personnel, scolaire et professionnel.

Le sentiment d'efficacité personnelle (SEP)

- L'élève apprend à se faire confiance et à se sentir capable de passer à l'action.
 - ⊖ Le SEP engendre la motivation et l'engagement à poursuivre un but donné. Il pousse l'élève à se donner de bonnes habitudes de travail, à s'engager véritablement dans ses études, à fournir des efforts, à persévérer et à réussir.

Construction de soi

- L'élève acquiert des connaissances (savoirs) nécessaires à l'actualisation de ses compétences. La compétence étant la capacité de l'élève à mobiliser ses ressources personnelles et environnementales (savoir agir).

Le développement citoyen

- L'élève renforce son autonomie, se responsabilise et prend en charge son développement en tant que citoyen.

PROFIL DE L'APPRENANT

À l'école Sophie-Barat, nous déployons toutes nos énergies pour faire de notre école un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et motivant. Nous y privilégions le plaisir d'apprendre, la collaboration, l'ouverture et le respect des autres. Nous souhaitons que ces valeurs imprègnent l'élève inscrit au programme DÉFI tout au long de son parcours scolaire qui est marqué par l'art, la culture, la science et l'engagement social.

Dès lors, un ensemble de qualités est recherché chez l'élève inscrit au programme DÉFI. Ces qualités seront développées tout au long de son parcours scolaire. En tant qu'apprenant du secteur DÉFI, l'élève s'efforcera :

- **D'être autonome** : l'élève est amené à faire preuve d'initiative dans ses apprentissages et de débrouillardise face aux difficultés. Il doit être capable de chercher l'aide nécessaire chez les enseignant.e.s et les intervenant.e.s pour satisfaire à ses besoins sans y être incité ;
- **D'être communicatif** : l'apprentissage étant un processus collaboratif, l'élève au DÉFI doit être capable de bien s'exprimer afin de collaborer efficacement avec ses collègues. L'élève doit donc fournir des efforts pour articuler sa pensée et pour comprendre le point de vue des autres ;
- **D'avoir un esprit critique** : l'élève doit faire preuve de discernement et de jugement à l'égard de l'information qu'il reçoit dans les sphères privées et publiques. Il doit être prêt et intéressé à analyser des situations complexes pour prendre des décisions éthiques et réfléchies ;
- **D'être créatif** : l'élève doit être imaginatif dans sa recherche de solutions pour avoir des idées innovantes à l'égard des enjeux modernes de la société. L'élève sait utiliser ses savoirs et repères multidisciplinaires pour les réinvestir de manière originale ;
- **D'être ouvert d'esprit** : l'élève est prêt à découvrir de nouvelles expériences et cultures qui ne lui sont pas familières. L'élève accueille ces expériences avec respect et bienveillance ;
- **D'être bienveillant** : l'élève fait preuve de gentillesse et d'empathie envers les autres. Il travaille non seulement pour son propre intérêt, mais dans celui du groupe et des individus qui le composent ;
- **D'être chercheur** : l'élève est ouvert à apprendre, à développer et à appliquer différentes méthodes de travail et de recherche ;
- **D'être curieux intellectuellement** : l'élève valorise autant le processus d'apprentissage que le résultat. L'élève émet des hypothèses, les met à l'épreuve et accepte l'erreur comme une opportunité d'apprentissage ;
- **D'être intègre** : l'élève est honnête et assume la responsabilité de ses actes et de leurs conséquences.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'engagement communautaire, l'un des trois piliers du secteur DÉFI, accompagne l'élève à chaque année de son parcours scolaire. Progressivement, ce dernier sera amené à s'investir dans des causes qui lui tiennent à cœur et qui contribuent au bien-être de la communauté. À la fin de son parcours, l'élève du secteur DÉFI sera amené à promouvoir l'engagement communautaire afin de sensibiliser les autres élèves de l'école aux enjeux et aux causes soutenues par cet engagement.

Cet engagement social et communautaire amènera l'élève du DÉFI à développer ou consolider plusieurs aptitudes, dont :

- La conscience sociale ;
- L'apprentissage en rendant service ;
- La confiance en soi ;
- La persévérance ;
- L'organisation et le sens des responsabilités ;
- Le sens de l'initiative ;
- La ponctualité et l'assiduité ;
- L'empathie.

Types d'expérience :

1 ^{re} SECONDAIRE	1 À 4h	Service dans l'école	Ex. : rencontre de parents, portes ouvertes, aider un enseignant, aider la bibliothécaire, etc.
2 ^e SECONDAIRE	2 À 5h	Service dans l'école	Ex. : rencontre de parents, portes ouvertes, bazar, comité vert, aider un enseignant, aider la bibliothécaire, etc.
3 ^e SECONDAIRE	6 À 10h	Services à la communauté	Ex. : marathon Beneva, CHSLD, cuisine collective, grand ménage printanier, bazar, déneigement de résidence, Ville en vert, réparation de vélos, paniers de Noël, aide à l'itinérance, etc
4 ^e SECONDAIRE	8 À 12h	Services à la communauté	Ex. : tout organisme communautaire pertinent (Accueil Bonneau, refuge animal, Centraide, association sportive, Moisson Montréal, etc.), aide technique aux activités de l'école, etc.
5 ^e SECONDAIRE	10 À 15h	Services à la communauté	Ex. : tout organisme communautaire pertinent, gestion d'activités parascolaires et sportives (tutorat par les pairs, engagement dans les activités de fin d'année, gestion de Génies en herbe, etc.)

*** L'engagement social est impossible dans les institutions religieuses et/ou politiques ***

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Responsabilités de l'école

L'école s'engage à fournir des ressources pédagogiques adéquates, à dispenser un enseignement de qualité et à soutenir le développement académique et personnel de l'élève.

Engagements de l'élève :

- Être autonome et engagé dans ses apprentissages ;
- S'impliquer rigoureusement dans les travaux en classe et à la maison ;
- Démontrer de la curiosité intellectuelle ;
- Développer un esprit critique et démontrer une ouverture d'esprit ;
- S'impliquer activement dans la communauté ;
- Démontrer un comportement adéquat afin de favoriser un climat approprié aux apprentissages ;
- **Réussir tous les cours avec une note minimale de 70%. Si un cours est réussi mais sous les 70%, la moyenne pondérée doit être de 75%.** Tout échec à la fin de l'année entraîne une redirection vers le secteur régulier ;
- Respecter le code de vie à l'école et les codes sociaux lors des différentes sorties.

Engagements du parent

- S'assurer que son enfant suivra les engagements cités ci-dessus ;
- Comprendre les règles de fonctionnement et de maintien au secteur DÉFI ;
- Faire un suivi régulier en consultant la plateforme Mozaïk (il est recommandé de télécharger l'application mobile afin de recevoir les notifications).

Engagements de l'équipe-école

- Assurer un suivi régulier des apprentissages et du comportement des élèves sur la plateforme Mozaïk ;
- Offrir le soutien nécessaire à l'élève afin de favoriser son développement intégral et l'atteinte de ses objectifs ;
- Appliquer graduellement les mesures nécessaires pour les manquements au contrat (rencontre avec l'élève, communication écrite, appel aux parents, **mise en probation**, etc.).

En cas de non-respect de ces engagements, des mesures seront mises en place afin d'aider l'élève à s'améliorer. Toutefois, si les difficultés observées chez l'élève persistent, celui-ci pourrait être mis en probation*. En fin d'année scolaire, si les engagements n'ont toujours pas été respectés, l'élève sera orienté vers le secteur régulier.

CRITÈRES D'ADMISSION

Pour intégrer le programme DÉFI, les élèves doivent démontrer les compétences et les qualités suivantes :

- **Aptitudes académiques élevées** : l'élève doit se distinguer par des résultats scolaires au-dessus de la moyenne ;
- **Engagement et persévérance** : une forte motivation à s'investir dans ses études et à relever des défis est essentielle ;
- **Autonomie et créativité** : l'élève doit être capable de travailler de manière autonome et faire preuve de créativité dans son approche de l'apprentissage.

Admission automatique

Les élèves des **écoles passerelles** (Fernand-Séguin, Ahuntsic Annexe programme AIDA) :

- Sont admis automatiquement s'ils ont 80% et plus en français et en mathématiques et une moyenne générale de 75 % ou plus.

Les élèves des **écoles de bassin** :

- Sont admis automatiquement s'ils ont 80% et plus en français et en mathématiques et une moyenne générale de 85 % ou plus, en fonction des places disponibles (en priorisant les frères/sœurs).

Les élèves des **écoles hors bassin** :

- Sont admissibles avec une moyenne générale de 85 % ou plus (80% en français et en mathématiques), en fonction des places disponibles (en priorisant les frères/sœurs).

Admission conditionnelle

Si des places restent disponibles, une sélection sera faite parmi les regroupements suivants :

- Les élèves des écoles de bassin ayant une moyenne entre 80 % et 84 % (80% en français et en mathématiques) ;
- Les élèves d'autres écoles ayant une moyenne entre 80 % et 84 % (80% en français et en mathématiques).

CRITÈRES D'INTÉGRATION AU DÉFI : 2^e SECONDAIRE à 5^e SECONDAIRE

Pour intégrer le secteur DÉFI durant son parcours scolaire, l'élève devra :

- Fournir une lettre de recommandation cosignée par deux enseignant.e.s ;
- Réussir un test diagnostique dans les matières suivantes : français, mathématiques et anglais ;
- Avoir obtenu un résultat de 80% et plus en français, sciences, mathématiques et anglais ;
- Présenter un bulletin exempt d'échec ;
- Prendre part à une entrevue avec la coordonnatrice du programme DÉFI (l'équipe de sélection) ;
- Correspondre au profil de l'apprenant présenté dans ce guide.

Un comité de sélection composé d'enseignant.e.s du secteur, de la coordonnatrice ainsi que de la direction adjointe, évaluera le dossier pour prendre la décision finale en fonction des places disponibles.

LES NORMES DE PROMOTION

La réussite au secteur DÉFI exige beaucoup d'efforts, de persévérance et d'autonomie. Lors du passage d'un niveau à un autre, les enseignants du programme et la direction considèrent deux facteurs :

1- Le rendement académique

Afin de poursuivre ses études au secteur DÉFI, l'élève doit maintenir des résultats finaux de 70 % et plus au sommaire, et ce, dans toutes les disciplines. Si un résultat se situe entre 60% et 69%, la moyenne pondérée doit être de 75%. Si cette moyenne n'est pas atteinte, un comité de sélection étudiera le dossier afin de voir si l'élève est en mesure de répondre aux exigences de l'accélération et de l'enrichissement proposés aux années suivantes.

2- L'attitude et le comportement

Afin de poursuivre ses études au secteur DÉFI, l'élève doit démontrer qu'il respecte et partage les valeurs du programme DÉFI par son comportement, ses agissements, ses décisions et ses relations avec les autres.

L'altruisme, l'ouverture d'esprit, le respect des autres et des différences, l'engagement, le dépassement, la curiosité intellectuelle et l'entraide sont quelques-unes des valeurs et des attitudes essentielles que tous les acteurs du milieu cherchent à transmettre et à faire respecter.

Au cours de l'année scolaire, si l'élève ne répond pas aux normes mentionnées précédemment, les parents seront avisés par courriel ou par téléphone que leur enfant sera placé en probation. Une rencontre avec la coordonnatrice et/ou la direction adjointe pourrait aussi avoir lieu afin d'évaluer la situation et cibler diverses stratégies pour favoriser l'amélioration de l'élève.

PROCESSUS D'INSCRIPTION AU SECTEUR EN 1^{re} SECONDAIRE

* Les modalités d'inscription au secteur DÉFI s'appuient sur la politique d'admission actuellement en vigueur au CSSDM.

Avant le 9 octobre :	Inscription au secteur DÉFI
Mi-octobre :	Envoi d'une communication écrite aux parents d'élèves admis et refusés ;
Avant le 30 octobre :	Invitation des parents des élèves admis à confirmer l'inscription de leur enfant au secteur DÉFI de l'école en remplissant un formulaire ;
Début novembre :	Élaboration d'une liste d'attente ;
Novembre :	Envoi d'une confirmation d'inscription aux parents des élèves admis et de ceux figurant sur notre liste d'attente ;
Décembre :	Estimation du nombre d'élèves inscrits et de groupes de 1 ^{re} secondaire ;
Février :	Choix de cours ;
Mai :	Soirée d'accueil des élèves admis et de leurs parents ;
Août :	Activité d'accueil et début des cours.